

Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 54 (1946)

Heft: 46

Artikel: Sur la piste des pommes de terre

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-557184>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.09.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sur la piste des pommes de terre

A travers la zone d'occupation britannique en Allemagne, dans la direction du Sud-Ouest/Nord-Est et vice versa, une procession étrange s'avance qui rappelle, par sa régularité immuable, l'émigration de la gent ailée vers les contrées ensoleillées. Les hommes sont poussés par la faim et la misère. Quant un jour, ils s'aperçoivent que leurs réserves sont épuisées, alors ils prennent leur sac au dos et vont se mêler à la foule de la population qui poursuit son exode sur la piste des pommes de terre. Des centaines de gens attendent depuis deux, trois heures le départ du train à la gare terminus. Ils sont sans égard les uns pour les autres, leurs visages sont fermés et sévères. Ces êtres, qui autrefois étaient peut-être compatissants, sont devenus durs et brutaux! Une seule vision les pousse, une image unique se dresse devant leurs yeux anxieux: ils se voient déjà sur le chemin du retour, leur sac à vide. Quelle déception pour leur famille qui les attendent, le ventre creux et l'espoir au cœur! C'est ainsi qu'ils cheminent... Le but de leur voyage se trouve situé entre Celle et Lunebourg. Des heures durant, ils sont secoués dans les trains, ils passent la nuit dans des salles d'attente, restent souvent 36 heures, 48 heures et peut-être plus sans sommeil... des journées durant, ils doivent vivre dans les mêmes vêtements sans jamais les ôter, ils doivent refouler au fond d'eux-même tout sentiment de fierté et de honte pour aller quêmander de ferme en ferme...

Dans la riante contrée de Lunebourg, couverte de vastes et accueillantes fermes bien assises, se rencontrent les pèlerins du Nord et ceux de l'Ouest, c'est là que le travailleur hambourgeois fait connaissance avec le mineur. Toutes sortes de gens se croisent sur la piste des pommes de terre. Ils viennent des contrées industrielles, comme aussi du Schleswig-Holstein pour se rencontrer à Nelzen et Celle.

Dans ce pays, les pommes de terre sont abondantes et grande est la patience comme aussi la compréhension des campagnards. Les paysans de là-bas ont une nature assez fière, mais ils ne sont pas mesquins et étroits de cœur comme dans certaines autres régions de l'Allemagne. Ils ne considèrent pas les deshérités qui arrivent à leur ferme comme de détestables mendiants, mais ils les traitent avec humanité!

Les campagnards ont beaucoup donné, d'abord abondamment, puis moins et toujours moins. La paysanne fait les partages. A chacun, elle donne quelques livres de pommes de terre. Dans de nombreuses fermes, une corbeille est préparée dès le matin pour ceux qui viendront. Une boîte en fer blanc sert de mesure. Bientôt arriveront les premiers... Et il est bien rare qu'un paysan accepte plus que quelques pfennigs par livre, prix normal de la marchandise.

Des hommes de toutes les professions et de toutes les couches sociales se rencontrent sur le chemin des pommes de terre. Ce ne sont pas des mendiants, pas plus que des accapareurs dans le sens ordinaire de ces deux termes.

Les prix élevés des transports, la perte de temps et la diminution d'énergie tant physique que morale, tout cela est un bien lourd fardeau pour chacun. Pourtant, avec ténacité, il continue sa route, son sac au dos, vers le but qui doit lui ramener quelques maigres vivres. Il fait des efforts tels qu'il n'en aurait jamais fait autrefois.

C'est ainsi que des milliers d'êtres encombrant chaque jour les gares, entre les wagons et les routes Sud-Ouest et Nord-Est sur des centaines de kilomètres, entre le Bassin de la Ruhr et le Schleswig-Holstein. Obéissant à une loi de la nature, ils poursuivent inlassablement leur chemin vers la nourriture: les pommes de terre!

Nous aimerions inviter un enfant étranger...

Rien n'est plus facile: Le Secours aux enfants de la Croix-Rouge suisse a déjà ramené dans notre pays plus de cent-mille enfants étrangers, pour un séjour de convalescence, et elle se met volontiers à la disposition de quiconque désirerait recevoir dans sa famille un enfant de l'étranger.

Chacun est au courant de ce fait et nombreux sont ceux qui ont déjà accueilli dans leur foyer un petit Français. Mais, quand nous parlons d'inviter un enfant étranger, nous entendons autre chose: Nous entretenons des liens d'amitié avec une famille française et nous aimerions pouvoir lui venir en aide en accueillant chez nous, pendant quelques mois, leur petit garçon sous-alimenté à la suite des pénibles années de guerre. Ou encore: Après la première guerre mondiale, nous

avons accueilli dans notre famille une fillette viennoise. Mariée maintenant, elle est, elle aussi, une mère de famille dont l'enfant aurait grandement besoin d'un séjour en Suisse. Autre cas: Notre fille est mariée dans le Bassin de la Ruhr. Ses enfants ont faim. Nous aimerions les accueillir quelque temps chez nous.

C'est par milliers que ces vœux nous sont exprimés. Pouvons-nous les combler?

Avant tout, il y a lieu de remarquer ce qui suit: Le Secours aux enfants de la Croix-Rouge suisse ne peut satisfaire à ces demandes que dans certains cas exceptionnels, notamment lorsqu'il s'agit d'enfants dont la santé est sérieusement compromise et qui habitent d'autre part des pays et régions dans lesquels des convois d'enfants sont organisés. Par conséquent, il y a lieu d'exclure d'emblée tous les enfants provenant du Luxembourg, de Belgique et de la Hollande. Cette même exception s'appliquera également sous peu à la France, pays d'où nous ne ramenons plus que quelques rares convois d'enfants. Les perspectives sont peu réjouissantes en ce qui concerne l'Italie, car, vu la pénurie d'offres de places vacantes pour l'accueil de petits Italiens, les convois d'enfants italiens se font de plus en plus rares.

Théoriquement, la situation se présente favorablement en ce qui concerne l'Autriche et l'Allemagne, car nombreux sont les enfants de ces deux pays que nous voudrions pouvoir héberger encore en Suisse. Mais, pratiquement, il ne nous est toutefois guère possible d'admettre au nombre des enfants convoyés sous nos auspices des enfants invités en particulier. Nous ne pouvons préciser chaque cas en détail ici, car cela nous mènerait trop loin, mais examinons, à titre d'exemple, le cas de l'invitation d'un enfant étranger sans passer par le Secours aux enfants de la Croix-Rouge suisse. La chose est relativement facile aujourd'hui pour les pays alliés. Les consulats suisses de ces pays sont autorisés à délivrer des visas d'entrée lorsque les enfants ont en main une invitation faite en bonne et due forme. Et comme dans ces pays les trains — fonctionnent à nouveau plus ou moins régulièrement, de nombreux enfants — presque trop déjà! — arrivent en Suisse individuellement, principalement de France.

Mais des enfants étrangers provenant de pays occupés peuvent également entrer dans notre pays par voie individuelle. La chose est tout au moins possible en théorie! Des visas d'entrée peuvent être obtenus par l'intermédiaire de la Police fédérale des étrangers. Mais, à eux seuls, ils ne sont toutefois pas suffisants. Il est nécessaire d'y adjoindre le visa de sortie de la puissance occupante. Théoriquement, ces visas s'obtiennent sans trop de difficultés, mais en pratique on ne les reçoit que très rarement et encore la plupart d'entre eux ne sont-ils délivrés qu'après de longues et pénibles démarches qui durent des mois! Ajoutons à cela que les possibilités de transport, en particulier en Allemagne, sont encore très précaires.

Aussi, peut-on se considérer privilégié actuellement quand on réussit à inviter en Suisse un enfant étranger déterminé, provenant des pays soumis à l'occupation.

F. B.

Wir möchten ein ausländisches Kind einladen...

Nichts leichter als das: Die Kinderhilfe des Schweizerischen Roten Kreuzes hat schon mehr als hunderttausend ausländische Kinder zur Erholung in die Schweiz gebracht und wird auch Ihnen ein Kind vermitteln!

Das wissen wir schon, wir haben ja auch ein Französlin gehabt. Aber wir meinen etwas anderes: Wir sind mit einer französischen Familie herzlich befreundet und möchten gerne ihrem durch die Kriegsjahre ausgehungerten Knaben ein paar Erholungsmonate bei uns verschaffen. Oder: Wir hatten nach dem ersten Weltkrieg ein liebes Wienermädchen zur Erholung, das nun selbst eine Familie und ein erholungsbedürftiges Mädchen hat. Oder: Unsere Tochter ist im Ruhrgebiet verheiratet. Ihre Kinder hungern. Wir möchten sie einige Zeit zu uns nehmen.

Tausendfach wiederholen sich diese und ähnliche Wünsche. Können sie erfüllt werden?

Um eines vorauszunehmen. Die Kinderhilfe des Schweizerischen Roten Kreuzes kann solche Wünsche nur ganz ausnahmsweise befriedigen, nur dann nämlich, wenn es sich um gesundheitlich sehr erholungsbedürftige Kinder handelt, und wenn sie zufällig in Gegenden wohnen, aus denen Kinderzüge organisiert werden. Es fallen damit ohne weiteres alle Kinder aus Luxemburg, Belgien und Holland weg — und demnächst auch aus Frankreich, von wo nur noch wenige Kindertransporte durchgeführt werden. Schlecht sind die Aussichten